Course solidaire 2014

publié le 09/05/2014

Les élèves de 4e choisissent les actions qu'ils parrainent à la Fondation de France

Cette année, **les 4e vont courir pour la Fondation de France** . Cette association soutient en effet des actions très variées, ce qui permet aux élèves de faire un choix des actions qu'ils veulent parrainer. Ils ont donc exploré le site Internet de la Fondation, choisi des thèmes d'action, argumenté devant leurs camarades pour expliciter leurs préférences. La représentante de la Fondation de France pour les Deux-Sèvres, Mme Seys, les a rencontrés jeudi 27 mars pour répondre à toutes leurs questions. Ils ont ensuite voté dans les deux classes et choisi de soutenir dans l'immense domaine de la recherche médicale : **la lutte contre les cancers**.
Ils ont un mois pour trouver des parrains qui s'engagent sur des promesses de dons par kilomètre parcouru. La course aura lieu le **vendredi 23 mai après-midi**, suivie d'un goûter offert par l'association. Les élèves peuvent inviter leur famille à venir les encourager et à donner un coup de main pour l'encadrement de la course qui dure 1 heure.
Cette action s'inscrit dans le volet "Solidarité" de notre Agenda 21 et c'est une action qui vise à éduquer les élèves à la citoyenneté. Elle est organisée par les professeurs d' Education Civique et d' E.P.S. du collège.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.